

N° 3

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 1956

Onze heures du matin

PRIÈRE

Les ordres du jour inscrits au nom du Gouvernement sont appelés et réservés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Legaré, appuyé par M. Weselak: Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Rowe, appuyé par M. Green: Que l'on ajoute ce qui suit à l'adresse:

“Que la Chambre regrette que les conseillers de Son Excellence:

1. aient choisi de réprover gratuitement les mesures prises par le Royaume-Uni et la France, qui visaient à prévenir une guerre de grande envergure dans la région de Suez;
2. aient suivi avec soumission la ligne de conduite irrationnelle des États-Unis d'Amérique et aient ainsi favorisé une attitude fanfaronne et provocatrice de la part du dictateur égyptien;